

Bertrand  
**TRUTTMANN**



Jean-Baptiste  
**NICOLAS**

Stéphanie  
**MORICE**

46, Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICETRE

[constat@act94.com](mailto:constat@act94.com)

01.49.87.08.05

Site web: <http://www.dtn-huissiers.fr>



[www.kaliact.com](http://www.kaliact.com)

## PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

*Article 35 du décret n°2006-936 du 27 juillet 2006 modifié par décret n°2009-160 du 12 février 2009*

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE VINGT QUATRE  
AVRIL  
DE 16H30 A 17H20**

*A LA REQUETE DE :*

**CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA 5 conseil d'administration au capital de 1 331 400 718 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 542 029 848, ayant son siège 182 avenue de France A Paris (75013), agissant par son Président du Conseil d'Administmti0n, domicilié en cette qualité audit siège,**

Pour qui domicile est élu :

**Maître Serge TACNET**, Avocat au Barreau du Val de Marne, demeurant 60 rue Jean Jaurès - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE, Téléphone : 01.47.06.94.22, Vestiaire PC 150, Lequel se constitue et occupera pour lui sur les présentes poursuites de saisie immobilière.

▸ Qu'en vertu :

D'un acte de vente contenant prêt dressé par Maître Henri-Paul JAUFFRET, Notaire associé de la SCP Jean BERRA, Marcel HUBERLAND, André CAMPRODON, Déolinda DE FREITAS BARRETO, Romain VIEIRA et Henri-Paul JAUFFRET», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de PALAISEAU (Essonne), 13 rue Edouard Branly, le 17 décembre 2009, publié auprès du service de la publicité foncière de CRETEIL 3<sup>o</sup> bureau, le 29 janvier 2010, volume 2010P n°448, garanti par :

Une inscription de privilège de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle publiée auprès du service de la publicité foncière de Créteil 3<sup>o</sup> bureau, le 29 janvier 2010, volume 2010V n°198.

La requérante est créancière de :

**Madame** 

Suite à la signification du Commandement Immobilier, en date du 27 mars 2024, et en application des articles 15-10, 35 et 36 du décret du 27 juillet 2006, la requérante entend faire dresser ce jour un descriptif du bien immobilier sis 6-8 av Paul VERLAINE 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES

Que le présent constat est dressé en vue d'une procédure de vente à venir.

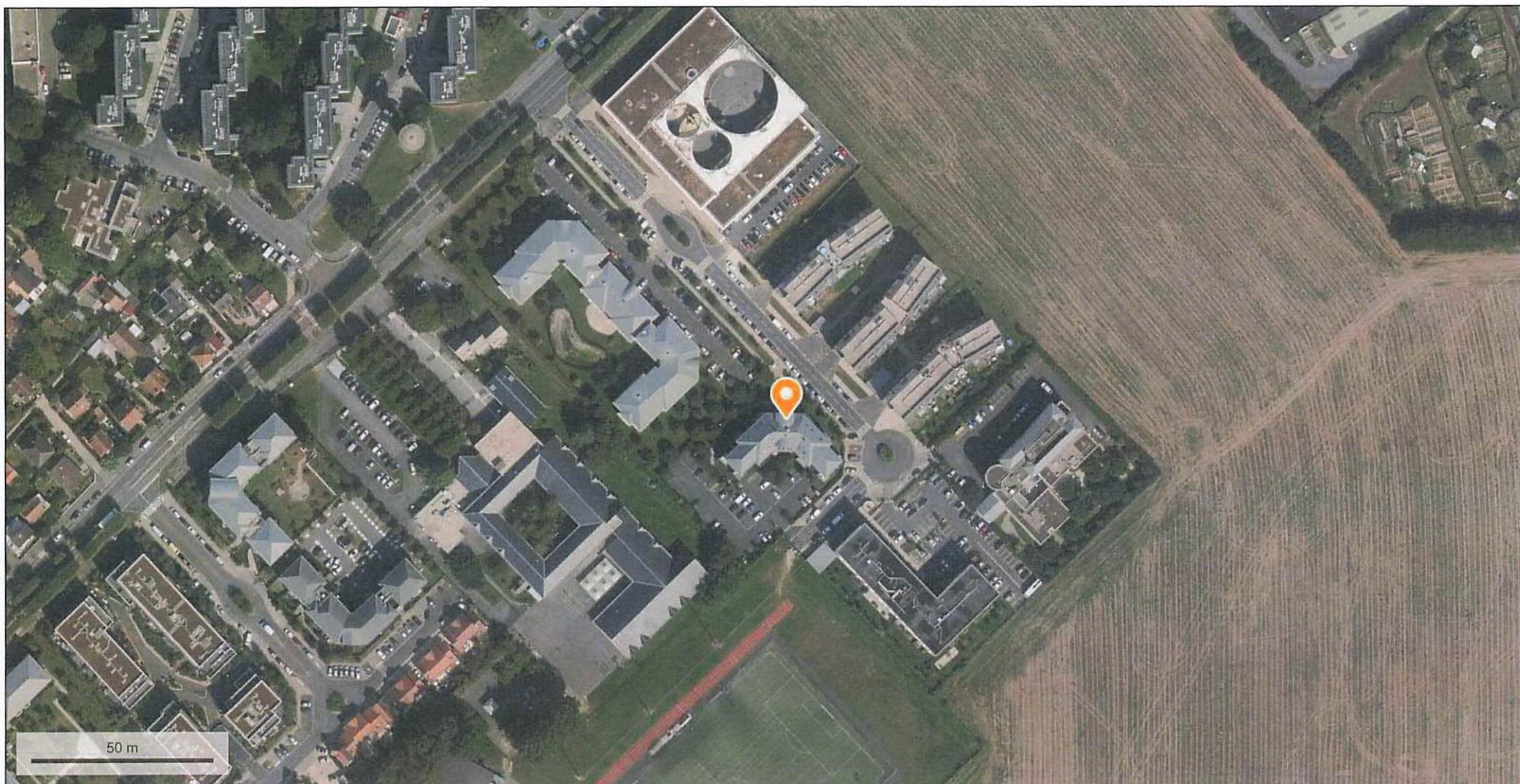
DEFERANT A CETTE REQUISITION :

*Je, Bertrand TRUTTMANN, Membre de la Société Civile Professionnelle DEVAUD TRUTTMANN et NICOLAS, Commissaire de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL, demeurant au KREMLIN BICETRE (94270) 46, avenue de Fontainebleau, soussigné,*

Me suis transporté ce jour sur place où je constate que l'adresse de l'immeuble est 18/20 AV PAUL VERLAINE ,94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES à 16H30 accompagné du serrurier, deux témoins et du géomètre.

La présence de ces personnes fut nécessaire puisque les lieux sont vides et inhabités.

Où je procède aux constatations suivantes :



© IGN 2023 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 2° 27' 53" E  
Latitude : 48° 43' 59" N





# **DESCRIPTION DU BIEN**

## **DESIGNATION**

### **DESIGNATION GENERALE DE L'IMMEUBLE :**

#### **LOT NUMERO ONZE 111) :**

**Au rez-de-chaussée un APPARTEMIENT de type T1 portant le numéro 11 avec balcon.  
Et les cent dix/dix millièmes (110/10 000\*""'°°) de la propriété du sol et des parties communes générales.**

#### **LOT NUMERO SOIXANTE-ET-ONZE (711 :**

**Un EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT AERIEN portant le numéro  
11**

**Et les huit/dix millièmes (8/10 000""""') de la propriété du sol et des parties communes générales.**

### **DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE :**

A cette adresse s'élève un immeuble de quatre étages sur rez de chaussée.

Le syndic est CITYA

Chauffage individuel

### **OCCUPATION DES LIEUX :**

- Les lieux sont inoccupés .

### **L'appartement au rez de chaussée porte 11est composé :**

Une entrée, coin cuisine, deux pièces, wc, salle d'eau.

### **VISITE VIRTUELLE**

<https://psi.gesthelp.eu:80/marzipano/truttmann/604193/>

## **ENTREE**

Le sol est recouvert de carrelage, en bon état d'usage,  
Les murs sont recouverts de peinture, en bon état d'usage.  
Le plafond est recouvert de peinture, en bon état d'usage

*Cet espace est équipé :*

- D'un interphone.
- D'un éclairage plafonnier
- D'un placard mural deux portes coulissantes,
- D'un compteur électrique avec disjoncteur et tableau de fusibles
- D'un ballon d'eau chaude Atlantic

## **PIECE-COIN CUISINE**

*Porte face :*

Le sol est recouvert de carrelage, en bon état d'usage,  
Les murs sont recouverts de peinture, en état d'usage,  
Le plafond est recouvert de peinture en bon état d'usage

*Cet espace est équipé :*

- D'un radiateur électrique,
- D'un éclairage plafonnier,
- De deux portes fenêtres en PVC avec double vitrage et volet roulant, donnant sur terrasse, avec bouche d'aération
- D'une fenêtre PVC avec double vitrage, et volet roulant donnant sur terrasse.

## **COIN - CUISINE**

*Coté droit de la pièce :*

Le sol est recouvert de carrelage, en bon état d'usage,  
Les murs sont recouverts de peinture, vétuste.  
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage

*Cet espace est équipé :*

- D'un bloc évier en inox, sur placard, avec plaques de cuisson et un réfrigérateur
- D'un point lumineux latéral,
- D'une installation pour machine à laver,
- D'un bouche d'aération haute

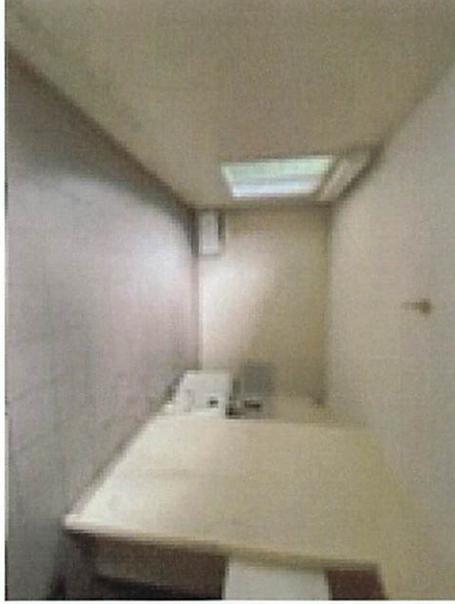
## SALLE DE BAINS / WC

### Porte droite

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état d'usage,  
Les murs sont recouverts de carrelage en bon état d'usage,  
Le plafond est recouvert de peinture en bon état d'usage.

### Cette pièce est équipée :

- D'une vasque alimentée par un robinet, reposant sur meuble,
- D'un espace douche avec système douche,
- D'une cuvette WC avec chasse d'eau dossier,
- D'un point lumineux plafonnier.
- D'un radiateur électrique



**Telles sont mes constatations.**

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Commissaire de Justice  
Bertrand TRUTTMANN .

